



PRÉSENTATION  
DE  
QUÉBEC SOLIDAIRE

(Édition automne 2011)

# DÉCLARATION DE PRINCIPES

Québec solidaire offre une alternative progressiste aux partis existants. Une alternative large, rassembleuse, enracinée dans toutes les régions. Une alternative capable de porter et de réaliser les espoirs de changement de tant de femmes et d'hommes du Québec! Une alternative permettant de bâtir un monde à la mesure de nos rêves.

Québec solidaire se voue entièrement à la défense et à la promotion du bien commun. En d'autres mots, il fait primer l'intérêt de la collectivité sur l'intérêt d'une minorité possédante. Il consacre son énergie à la recherche de l'égalité et de la justice sociale, au respect des droits individuels et collectifs. Il reconnaît l'interdépendance des humains entre eux et avec la nature.

Tout cela exige une transformation profonde du Québec. Pour notre parti, cela signifie de s'opposer au néolibéralisme, cette version moderne du capitalisme, qui domine nos sociétés et hypothèque leur avenir comme celui de la planète.

Pour montrer qu'un autre Québec est possible, notre parti soumet des propositions concrètes et, au besoin, chiffrées, qui s'inspirent notamment des valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

Voici les valeurs qui guident nos actions et les principes qui s'y rattachent. Ces valeurs et ces principes disent le Québec dont nous rêvons pour nous et pour nos enfants.

## **Nous sommes écologistes**

Notre planète doit être viable pour les gens qui y vivent maintenant et pour les générations à venir et l'État doit favoriser les comportements responsables et pénaliser les comportements pollués. Chaque personne peut aussi faire sa part en acceptant de modifier ses modes de production, de consommation et de vie.

## **Nous sommes de gauche**

Nous faisons la promotion de la justice sociale, de l'égalité et de la solidarité. L'État doit intervenir pour garantir le respect des droits humains, redistribuer la richesse et encadrer l'économie. Nous proposons une approche globale et préventive de lutte à la pauvreté et nous voulons repenser l'économie pour qu'elle soit davantage au service des personnes et des collectivités.

## **Nous sommes démocrates**

La politique doit être repensée dans le sens d'une démocratie participative qui doit être exercée dans les villes, villages, quartiers ainsi que dans toutes les instances de notre parti. Les solutions aux problèmes émergeront des espaces de délibération encourageant la participation de toutes et

de tous. Nos institutions politiques et notre mode de scrutin doivent aussi être réformés pour laisser une large place à la proportionnelle.

### **Nous sommes féministes**

La recherche de l'égalité entre les hommes et les femmes inspire notre démarche politique tout comme notre fonctionnement interne. Durant les dernières décennies, les Québécoises ont obtenu des gains importants entre autres au plan juridique, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir pour que l'égalité se traduise totalement dans les faits. Les inégalités vécues par les femmes sont fondées sur un système de pensée qu'on appelle le patriarcat, créant systématiquement des inégalités par des rôles sociaux et culturels attribués aux femmes qui sont considérés inférieurs par rapport aux rôles des hommes.

### **Nous sommes altermondialistes**

Nous voulons travailler à établir des liens plus solidaires, plus égalitaires et plus harmonieux entre les peuples du monde et nous impliquer dans les mouvements de solidarité entre les peuples, puisque bon nombre de problèmes environnementaux, sociaux ou politiques exigent des solutions équitables à l'échelle planétaire. Nous sommes également pacifistes, puisqu'aucune tradition, aucune religion, aucune idéologie, aucun système économique ou politique ne justifient la discrimination ou la violence envers les personnes et les peuples.

### **Nous sommes d'un Québec pluriel**

Nous voulons un Québec moderne, diversifié, pluraliste et inclusif. Nous considérons les Autochtones comme des peuples à part entière et nous voulons que soient reconnus leurs droits ancestraux et territoriaux. Le Québec est bâti sur l'apport d'une importante majorité francophone, mais aussi d'une communauté anglophone aux droits historiques reconnus. Il s'enrichit aussi de la contribution de personnes appartenant à différentes communautés issues de l'immigration. Nous nous engageons à lutter ici et maintenant contre toutes les formes d'intolérance, de racisme, d'homophobie et d'atteinte à la dignité humaine.

### **Nous sommes d'un Québec souverain et solidaire**

Le Québec et son peuple, la nation québécoise, doit disposer de tous les pouvoirs nécessaires à son plein développement aux plans social, économique, culturel et politique, ce qui lui est refusé dans le cadre fédéral. Québec solidaire opte donc pour la souveraineté. Sans être une garantie, elle est un moyen de fournir au Québec les outils nécessaires pour réaliser son projet de société et s'épanouir pleinement comme peuple. Notre parti propose que le débat sur l'avenir du Québec se fasse au moyen d'une vaste démarche de démocratie participative et il met l'essentiel de ses énergies à construire un projet social et politique fondé sur la recherche du bien commun. C'est donc sur cette base qu'il invite les citoyennes et citoyens de tous les horizons à en devenir membres.

# Grands axes du programme déjà adoptés

Il s'agit ici, non de présenter l'intégralité du programme. Ce dernier est en cours d'élaboration dans une démarche de démocratie participative. Le texte cherche à présenter les grands axes qui ont été adoptés jusqu'ici par différents congrès de Québec solidaire.

## **POUR UN QUÉBEC INDÉPENDANT, PLURALISTE ET SOLIDAIRE**

Québec solidaire est un parti de gauche qui vise la construction d'une société basée sur la justice sociale, l'élargissement de la démocratie, l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect de nos écosystèmes, l'établissement de liens égalitaires et pacifiques avec les peuples du monde entier et, en premier lieu, avec les nations autochtones avec lesquelles nous partageons ce territoire. Son projet de société a pour fondement la démocratie participative et la souveraineté populaire.

C'est en ce sens que nous considérons comme essentielle l'accession du Québec au statut de pays, mais aussi parce qu'elle est nécessaire à la préservation et au développement d'une nation unique par son histoire et sa culture en constante évolution, autour d'une langue commune qu'est le français.

Québec solidaire propose qu'un Québec souverain développe des relations avec les autres pays du monde dans une perspective d'égalité et de respect mutuel. Pour des raisons géographiques aussi bien qu'historiques, il devrait conserver et développer des liens privilégiés avec le Canada, la nation acadienne, les minorités francophones canadiennes et les nations autochtones d'Amérique du Nord.

### **Un pays de projets**

Accéder à l'indépendance, c'est d'abord remettre aux citoyennes et citoyens du Québec les pleins pouvoirs de manière à ce que puissent être mises en place des institutions politiques favorisant l'expression de leur propre pouvoir, c'est-à-dire la démocratie la plus inclusive et la plus participative.

C'est permettre que le Québec dispose des pleins pouvoirs sur sa politique d'immigration, sur sa politique internationale et sur les principes qui les fondent dans le cadre des réalités et des contraintes d'un monde globalisé. C'est avoir le pouvoir de légiférer sur la langue française en toute autonomie sans craindre que cette loi ne soit invalidée par la Cour suprême. Rappelons que sous l'emprise de la loi sur le bilinguisme et le biculturalisme, la langue française est toujours en danger.

C'est promouvoir des politiques culturelles en ayant à notre disposition des moyens de communication (radio, télévision, etc.) pour élargir l'accessibilité aux biens culturels et soutenir une culture porteuse des volontés de transformation sociale, de justice et de solidarité.

C'est disposer de l'ensemble des outils nécessaires au projet de société féministe porté par Québec solidaire. Un Québec souverain pourra voir à l'application de l'analyse différenciée selon les sexes à l'ensemble de ses politiques, de ses lois et de sa réglementation, de même que transformer l'ensemble des institutions politiques afin d'y instaurer une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Réaliser véritablement l'indépendance ne se limite cependant pas à la seule accession à la souveraineté politique ou culturelle. En ayant la pleine maîtrise de toutes ses politiques économiques, les politiques budgétaire, fiscale, commerciale, monétaire et douanière, un Québec souverain disposera des pouvoirs requis pour mettre en œuvre un projet de société qui se veut égalitaire, féministe, écologiste et solidaire. Il pourra refuser la domination économique et le pillage de nos ressources naturelles.

### **Une Assemblée constituante**

Afin de permettre au peuple québécois d'exercer cette souveraineté populaire, notamment sur le contenu du débat et la conclusion de la question nationale, Québec solidaire s'engage à enclencher, dès son arrivée au pouvoir, une démarche d'Assemblée constituante.

Un gouvernement de Québec solidaire proposera l'adoption d'une loi sur l'Assemblée constituante définissant son mandat, sa composition et sa démarche. L'Assemblée nationale devra en même

temps affirmer la souveraineté du peuple du Québec et le fait qu'il est le seul habilité à décider de ses institutions et de son statut politique, sans ingérence de l'extérieur.

Elle réaffirmera également la souveraineté propre aux nations autochtones. Québec solidaire soutient le droit à l'autodétermination des peuples autochtones. L'Assemblée nationale du Québec invitera ces nations à se joindre à cet exercice démocratique par les moyens qu'elles décideront, y compris, si c'est leur volonté, en leur accordant une place importante dans le cadre même de l'Assemblée constituante.

### **ÉLARGIR L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE**

Québec solidaire se réclame de la démocratie participative et citoyenne. Un gouvernement de Québec solidaire mettra en place les conditions et les moyens permettant d'élargir le pouvoir des citoyennes et des citoyens. La population sera appelée en permanence à débattre et à décider des enjeux qui la concernent, et ce, à tous les niveaux : de l'entreprise à l'État, du quartier à la région.

La démocratie représentative doit aussi être améliorée. Ainsi, dans le but de réduire les prérogatives du pouvoir exécutif, en l'occurrence du premier ministre du Québec actuellement, les élections seront tenues à date fixe.

Québec solidaire propose aussi de réviser la carte électorale de manière à assurer l'équité du vote sur l'ensemble du territoire québécois, de garantir une juste représentation territoriale et de réaliser la réforme du mode de scrutin afin d'instaurer un mode de scrutin proportionnel et la parité hommes/femmes dans les institutions politiques.

### **Un pays de régions**

Tout en respectant les principes voulant que l'État québécois agisse comme leader, rassembleur, gardien des valeurs communes, de l'équité et de la solidarité sociale et la protection de l'environnement, ainsi que comme responsable des grands équipements collectifs (établissements hospitaliers et scolaires, réseaux énergétiques, réseaux routiers, etc.), Québec solidaire procédera à une dévolution de pouvoirs, de responsabilités et de ressources aux régions afin qu'elles assurent de façon démocratique leur développement, garantissent les services

publics à la population et assument l'ensemble de leurs responsabilités.

### **UN QUÉBEC LAÏQUE**

Nous voulons vivre dans un Québec laïque qui consacre la séparation des institutions religieuses et de l'État. Ainsi, Québec solidaire propose un modèle de laïcité conçu comme la combinaison de la neutralité des institutions publiques sur le plan des croyances (incluant le scepticisme et l'incroyance) avec la liberté, pour l'individu, d'exprimer ses propres convictions, dans un contexte favorisant l'échange et le dialogue.

### **UN QUÉBEC DE DIVERSITÉ**

Québec solidaire prendra tous les moyens pour lutter efficacement contre l'exclusion, le racisme, le profilage racial et la xénophobie qui, avec le sexisme et l'homophobie, représentent autant d'entraves à la construction d'un Québec diversifié, pluraliste et inclusif. Le Québec forme une société dont le français est la langue de la vie publique. La langue n'est pas seulement l'expression d'une culture, mais aussi l'instrument d'un projet démocratique.

### **Pour une nouvelle politique d'immigration**

Dans le Québec que nous voulons, ces politiques doivent tenir compte autant de la nécessité d'accueillir des immigrants et des immigrantes à des fins économiques et sociales que de la responsabilité morale et politique que nous avons d'accueillir des personnes et des familles réfugiées.

### **UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DU BIEN COMMUN**

Afin de permettre le contrôle collectif et démocratique des principaux leviers économiques du Québec, Québec solidaire entend, à terme, dépasser le capitalisme. Il veut mettre en place un système économique et politique favorisant le bien commun, qui respecte davantage les communautés et les individus, qui permet de définir nous-mêmes les objectifs de nos vies et qui respecte l'environnement qui nous entoure.

### **DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE**

Nous proposons une économie plurielle, basée sur les valeurs d'équité, de solidarité, de diversité, d'autogestion et de liberté, sous des conditions d'équilibre écologique et d'efficacité, incluant l'exploration de systèmes économiques alternatifs.

À long terme, QS vise la socialisation des activités économiques notamment en favorisant un système québécois basé sur une économie publique forte (société d'État et nationalisation des grandes entreprises dans certains secteurs stratégiques), une économie sociale à promouvoir et à développer (coop communautaire, entreprise d'économie sociale), tout en maintenant une certaine place au secteur privé - à baliser - particulièrement les PME.

### **BÂTIR UN QUÉBEC ÉCOLOGISTE ET JUSTE**

#### **Une politique énergétique centrée sur le développement des énergies renouvelables.**

Québec solidaire favorisera la production prioritaire d'énergies renouvelables et non polluantes : énergie solaire, géothermie et éolien afin de limiter au maximum tout recours supplémentaire à l'hydroélectricité et il mettra fin à toute recherche et mise en exploitation d'énergie fossile telle que le pétrole dans le golfe du St-Laurent, les gaz de schiste et les ports méthaniers. Il éliminera la filière nucléaire au Québec, notamment en stoppant l'exploration et l'exploitation de mines d'uranium. Cette politique énergétique est essentielle pour contrer le réchauffement climatique.

Québec solidaire défendra un projet de société qui respecte et favorise la diversité des écosystèmes et la protection du patrimoine naturel du Québec. Il entend mettre en place un système économique écologiste privilégiant la production de biens et services ayant un impact minimal sur les écosystèmes. Québec solidaire veillera à la création d'une Charte de l'environnement qui inclura le principe de précaution.

#### **Un système de transport collectif et public**

Québec solidaire développera un vaste plan de transport à l'échelle du Québec, incluant le développement du transport public des personnes et des marchandises en favorisant le développement des transports électriques. Il assurera

l'accessibilité, l'universalité, voire la gratuité des transports publics.

### **Québec solidaire favorisera la réappropriation de nos richesses naturelles et leur gestion écologique**

L'industrie minière sera placée sous contrôle public pour en finir avec l'exploitation irresponsable de nos richesses naturelles.

L'industrie forestière sera placée sous contrôle public (participation majoritaire de l'État), afin de pouvoir s'assurer de la bonne mise en œuvre de l'aménagement écosystémique de nos forêts et le maintien de la biodiversité. Québec solidaire s'assura que la coupe forestière soit compatible avec les autres usages de la forêt et de la pérennité de cette dernière.

### **HUMANISER LA SPHÈRE DU TRAVAIL**

#### **Favoriser le plein emploi**

En ce sens, il assurera l'expansion des investissements publics dans les services sociaux, la construction, l'entretien d'infrastructures, l'assainissement de l'environnement. QS proposera d'adopter une politique de plein emploi active et efficace et comportant des mesures d'action positive pour les femmes, les personnes handicapées, de minorités visibles

Il réduira immédiatement la semaine normale de travail à 35 heures pour la ramener graduellement à 32 heures avec possibilité alternative de prolonger les vacances. Le tout sans perte de rémunération, avec embauche proportionnelle et sans intensification du travail, et avec durcissement des conditions de recours aux heures supplémentaires dans toutes les entreprises.

#### **Renforcer les droits sociaux**

Québec solidaire reconnaîtra dans la Charte des droits et des libertés le droit à l'association en syndicats, à la négociation et à la grève et il interdira les lock-out. Il favorisera la redistribution de la richesse en haussant le salaire minimum au seuil de faible revenu et en l'indexant annuellement au coût de la vie. Il soutiendra l'égalité des hommes et des femmes dans toutes les sphères du travail, en brisant les ghettos d'emploi et

renforçant la loi sur l'équité salariale. Il s'opposera à toute discrimination en emploi.

# QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE DE QUÉBEC SOLIDAIRE

## **Mais d'où vient Québec solidaire?**

Ce parti est le résultat d'une fusion opérée entre deux formations politiques : un parti politique, l'Union des forces progressistes, et un mouvement politique, Option citoyenne. L'UFP existait depuis 2002. Elle était elle-même le résultat du regroupement du Rassemblement pour une alternative progressiste, du Parti de la démocratie socialiste et du Parti communiste du Québec. En 2003, l'UFP présentait 75 candidats et candidates aux élections québécoises et remportait 1,5 % des suffrages. Dans quelques circonscriptions, le résultat variait entre 5 et 7 %, avec une pointe fort intéressante de 18 % dans Mercier (sur le Plateau à Montréal). L'UFP a continué à grandir avec l'apport de nouveaux militants et militantes et s'est dotée d'une plate-forme comprenant des propositions sur plusieurs enjeux : la santé, la fiscalité, l'éducation, la lutte à la pauvreté, etc.

Puis, en mai 2004, naissait Option citoyenne. Ce mouvement politique réunissait, à sa fondation, une centaine de personnes, surtout des femmes. À la suite d'une tournée à travers le Québec, à l'été 2004, OC a grandi rapidement et a pu organiser une première rencontre nationale en novembre 2004. Cette rencontre a été suivie de deux autres, et des orientations ont pu être adoptées sur le féminisme, la mondialisation, l'économie, la question nationale, les rapports avec les peuples autochtones, par exemple. Dès sa fondation, Option citoyenne a indiqué sa volonté de débattre avec l'UFP dans le but de réaliser une fusion éventuelle.

En décembre 2004, des rencontres de négociation ont donc débuté et se sont poursuivies durant toute l'année 2005. À l'automne 2005, chacune des formations politiques a décidé en congrès de réaliser la fusion tant attendue. Un congrès réunissant 1000 personnes a donc eu lieu les 3, 4 et 5 février 2006 à l'Université de Montréal. Un franc succès!

## **Et maintenant?**

À la fondation de Québec solidaire, le total des membres des deux groupes fondateurs était de 4000. Québec solidaire a le potentiel de se développer bien davantage. Le parti commence à être bien implanté dans la plupart des régions du Québec. Il veut recruter des personnes reflétant toute la diversité québécoise. Il participe activement à tous les débats sur l'avenir politique, économique, social, environnemental et culturel du Québec. Il s'est déjà présenté devant l'électorat. Ses membres sont engagés dans leurs milieux de vie et de travail de même qu'au sein de multiples mouvements sociaux et communautaires. Elles et ils sont actifs dans les luttes pour un Québec plus juste, plus vert, plus égalitaire.

Une grande partie de la population québécoise, critique du néolibéralisme et inquiète de l'avenir de la planète, veut se donner un gouvernement qui porte des valeurs progressistes. Québec solidaire a la responsabilité de répondre à cette attente.

Québec solidaire a participé aux élections provinciales en 2007. Il réussissait à présenter 123 candidatures sur 125 circonscriptions. Fait remarquable, 65 de ces 123 candidatEs, donc plus de la moitié sont des femmes. Une première en Amérique du Nord qui fait la fierté des militantEs du parti.

Gouvernement minoritaire oblige, 2008 était également une année électorale. Québec solidaire a présenté 122 candidatEs lors de l'élection. Le 8 décembre 2008, Amir Khadir est devenu le premier député solidaire à l'Assemblée nationale en remportant circonscription de Mercier par 872 voix d'avance sur le député péquiste sortant Daniel Turp. À l'échelle nationale, Québec solidaire a reçu 3,78 % des votes (122 618), ce qui est une légère baisse, en nombre de voix, par rapport aux élections de 2007, mais une hausse en termes de pourcentage en raison du faible taux de participation.

En 2009 et 2010, Québec solidaire tenait un congrès à chaque année, dans une longue démarche de démocratie participative visant à définir son programme. En 2009, il définissait ses orientations sur l'indépendance du Québec, sur l'immigration, sur la laïcité et les institutions démocratiques. En 2010, il adoptait un programme portant sur l'économie, l'environnement et le travail. En décembre 2011, il précisera ses positions sur le rôle de l'état, la santé, l'éducation, la justice sociale et la culture.

Québec solidaire se définit comme un allié des mouvements sociaux en lutte... Que ce soit le mouvement syndical du secteur public, le mouvement écologiste contre l'exploitation du gaz de schiste, le mouvement pacifiste, le mouvement des femmes et le mouvement communautaire. Il est partie prenante de tous les grands débats qui ont traversé la société québécoise: débat sur la laïcité, débats sur le contrôle des ressources naturelles, débat sur le développement énergétique, sur la défense de la langue française, sur l'immigration, sur la lutte à la corruption...

# STATUTS DE QUÉBEC SOLIDAIRE

## (extraits)

Québec solidaire oeuvre sur la scène québécoise et présentera des candidates et candidats aux élections dans le but de faire élire des députées et députés à l'Assemblée nationale et de former éventuellement un gouvernement de gauche.

Québec solidaire se veut un parti démocratique, qui favorise la prise de parole et l'influence réelle de ses membres, y compris celle des femmes et des sans voix, et qui met toutes les instances du parti à contribution.

De ce fait, le parti s'inspire des principes de démocratie participative.

Québec solidaire s'engage également sur le terrain des luttes sociales. Il s'inspire des revendications des mouvements sociaux et environnementaux progressistes, tout en reconnaissant l'indépendance respective du parti et de ces mouvements.

Conformément aux objectifs et aux valeurs fondatrices du parti, les membres disposent notamment des droits suivants : participer à la vie associative du parti et à ses instances, en tant que membre, délégué ou déléguée, selon le cas ; prendre part aux discussions et aux prises de décisions dans le cadre d'un processus démocratique ; participer à l'élaboration de la plate-forme et du programme du parti ; se présenter à des postes électifs ; contribuer activement au développement et au rayonnement du parti.

### **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

#### ***L'unité de base***

L'association de circonscription est l'unité de base du parti. Une association de circonscription est délimitée par le territoire officiellement identifié par le Directeur général des élections. Elle participe à l'élaboration du programme et est responsable, notamment, du recrutement, de l'accueil, de la formation, du financement, de la promotion du programme et de la planification, de l'organisation et du travail politique au niveau de sa circonscription. De plus, elle fait valoir les points de vue de ses membres sur les enjeux nationaux aux instances appropriées. Elle prend position sur des enjeux locaux, mais a l'obligation d'en informer le Comité de coordination national. De même, celui-ci doit informer les associations de circonscription des différentes prises de position du parti.

Une association de circonscription doit tenir au minimum une assemblée générale statutaire par année. Celle-ci élit un Comité de coordination local composé au minimum de quatre (4)

personnes ainsi qu'un (1) délégué ou une (1) déléguée au Comité de coordination régional de leur région, et détermine les modalités de fonctionnement général de l'association de circonscription.

### ***Le niveau régional***

Le rôle de l'association régionale est d'abord de favoriser le développement des associations de circonscription et des campus, mais aussi d'assurer une vie associative et démocratique aux membres non représentés par une association locale au sein du parti. De plus, l'association régionale est un lieu de concertation entre les associations locales. Elle est aussi un lieu d'intervention politique et sociale, dans la mesure où elle peut être le relais des réalités et dossiers régionaux. En ce sens, elle joue un rôle important sur le plan de la mobilisation et de la formation des membres du parti, en complémentarité avec sa fonction organisationnelle.

Une association régionale doit tenir au minimum une assemblée générale par année de tous et toutes les membres de la région. L'assemblée régionale élit : deux (2) porte-parole, un homme et une femme, qui siègent de facto au Comité de coordination régional ; un, une (1) ou plusieurs conseillers et conseillères pour exercer des fonctions spécifiques déterminées par l'assemblée régionale au sein du Comité de coordination régional ; un, une (1) ou plusieurs conseillers et conseillères pour représenter les circonscriptions non reconnues au sein du Comité de coordination régional.

Le Comité de coordination régional est composé, outre des porte-parole de la région, de la responsable de la Commission des femmes et des conseillers et conseillères élus par l'assemblée régionale, d'un (1) délégué ou une (1) déléguée par association de circonscription et d'un (1) délégué ou une (1) déléguée par campus local ou régional de sa région.

### ***Les campus***

Le rôle spécifique des campus est de promouvoir les positions du parti, de faire de l'action et de l'éducation politiques, et d'effectuer du recrutement dans les établissements d'enseignement du Québec.

Un campus local ou régional doit tenir au minimum deux (2) assemblées générales par année (une à la session d'automne, une à la session d'hiver). Celles-ci élisent une coordination composée au minimum de quatre (4) personnes ainsi qu'un (1) délégué ou une (1) déléguée au Comité de coordination régional de leur région, et déterminent les modalités de fonctionnement général du campus.

Les campus locaux et régionaux disposent d'une instance de coordination nationale, composée de deux (2) personnes déléguées (dans la mesure du possible, un homme et une femme) par campus.

### ***Le Congrès***

C'est l'instance suprême du parti, ses décisions sont mises en oeuvre par toutes les instances du parti. Le Congrès siège alternativement dans différentes régions du Québec. Le Congrès statutaire du parti se réunit aux deux (2) ans.

Le Congrès définit l'orientation générale du parti et adopte son programme général ; il adopte et modifie les statuts ; il procède à l'élection des membres du Comité de coordination national.

Le Congrès réunit de plein droit les délégués et déléguées des associations locales, élus en assemblée générale, selon les modalités suivantes : quatre (4) délégués et déléguées par circonscription, auxquels s'ajoute un (1) délégué ou une (1) déléguée par tranche de vingt (20) membres. Les campus locaux et régionaux y délèguent deux (2) personnes. Les Commissions nationales y délèguent deux (2) personnes par commission. Les membres du Comité de coordination national y siègent de plein droit. En plus des délégations, le Congrès est ouvert sans distinction à tous et toutes les membres.

Dans la mesure du possible, les délégations doivent être composées de façon paritaire d'hommes et de femmes.

### ***Le Conseil national***

Le Conseil national est l'instance suprême entre les Congrès. Il voit à la mise en oeuvre des orientations du Congrès ; il comble, par élection, les postes vacants au Comité de coordination national ; il reçoit et dispose des rapports ; il convoque et prépare les Congrès ; il débat et dispose des politiques d'alliance du parti entre les Congrès ; il entérine l'accréditation des associations de circonscriptions et des associations régionales, ainsi que la définition de ces dernières ; il accrédite les campus locaux et régionaux ; il crée et dissout les comités nationaux ; il détermine les campagnes politiques nationales du parti.

Le Conseil national est composé : de deux (2) personnes déléguées par association de circonscription, auxquelles s'ajoute un (1) délégué ou une (1) déléguée par tranche de deux cents (200) membres ; d'un (1) délégué ou une (1) déléguée des membres non représentés par une association de circonscription au sein d'une région, auquel s'ajoute un (1) délégué ou une (1) déléguée par tranche de cent (100) membres non représentés par une association de circonscription ; de deux (2) personnes déléguées par association régionale ; de deux (2) personnes déléguées par campus ; de deux (2) personnes déléguées par Commission nationale ; des membres du Comité de coordination national.

Dans la mesure du possible, les délégations doivent être composées de façon paritaire d'hommes et de femmes.

Le Conseil national se réunit au moins deux (2) fois par année. Cette instance siège alternativement dans différentes régions du Québec.

### ***La Commission nationale des femmes***

La Commission nationale des femmes est composée de la responsable de la Commission nationale des femmes au Comité de coordination national et d'une femme par association régionale reconnue, élue par une assemblée régionale des femmes convoquée par l'association régionale.

Les mandats de la Commission nationale des femmes sont les suivants : s'assurer que l'analyse féministe traverse tous les documents et prises de position du parti, en accordant une attention particulière à la situation des femmes doublement discriminées ; s'assurer que les femmes occupent une place égale à celle des hommes dans tous les secteurs de la vie associative du parti, produire des documents qu'elle juge pertinents relativement aux préoccupations et aux droits des femmes, susciter, encourager et soutenir l'émergence de candidatures féminines lors de campagnes électorales, s'assurer que des porte-parole féminines parlent au nom du parti dans le cadre des instances et responsabilités prévues par les statuts, et tout autre mandat qu'elle jugera utile de remplir. Avec l'accord et conjointement avec le Comité de coordination national, la Commission nationale des femmes convoque, si elle le juge utile, une conférence nationale des femmes pour traiter de toute question qu'elle juge pertinente.

Nonobstant les énoncés précédents, toutes les instances du parti sont responsables de porter l'analyse féministe et de promouvoir la prise de parole des femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur du parti, de même que leur accession à des postes de responsabilité ou de porte-parole.

### ***La Commission politique***

La Commission politique est composée de la personne responsable des orientations au Comité de coordination national et des personnes responsables des commissions thématiques. Les commissions thématiques sont créées par le Conseil national qui nomme, par la même occasion, la personne responsable de chacune d'elles, en respectant la parité hommes-femmes.

Les mandats de la Commission politique et de ses commissions thématiques sont les suivants : s'assurer que les valeurs contenues dans la Déclaration de principes traverse l'ensemble du programme du parti ; contribuer à l'élaboration du programme du parti ; outiller les membres et les instances du parti relativement aux différentes thématiques du programme, notamment par la production de documents de réflexion ; soumettre aux instances des propositions en lien avec le champ d'intervention des commissions thématiques.

Brochure produite par le Comité régional de formation  
de la Capitale Nationale de Québec solidaire